

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28/07/2018 réuni en séance ordinaire à la salle de l'Ancienne Ecole à 10h30

**Présidé par :** Jacques NIVON, Maire

**Secrétaire de séance :** Marine PANAZOL conseillère

**PRESENTS :** Jacques NIVON

Emile MALLET

Marie BODY

Daniel GRANDIN

Fabrice ARNAUD

Ernst LOPES CARDOZO

Gérard NELH

Adrien DONZET

Louis MEGE PONZO

Marine PANAZOL

Jérôme PLANTEVIN

Le Maire donne tout d'abord les informations liées au problème de l'identité de Louis Mège - Ponzo suite au problème détecté par Daniel Grandin lors du scrutin du dimanche 22 Juillet dernier. Après avoir consulté la Sous-Préfecture il précise :

- La proclamation des résultats reste de la responsabilité du Maire. Dans tous les cas, seul le Tribunal Administratif peut invalider une élection.
- Malgré l'annonce au public de cette anomalie lors du dépouillement, aucune contestation n'a été notée au PV des opérations de vote.
- Le délai de recours habituel après chaque élection auprès du Tribunal Administratif est désormais clos depuis Jeudi soir et il n'y en a pas eu.

En conséquence, il confirme la validité du scrutin du Dimanche 22 Juillet dernier. Les chiffres sont les suivants :

- Inscrits : 110
- Votants : 84
- Suffrages exprimés : 84 (majorité absolue 43)

Quatre candidats remplissent les conditions pour être élus dès le premier tour, à savoir :

- Mr Adrien DONZET avec 66 voix
- Mr Jérôme PLANTEVIN avec 65 voix
- Mme Marine PANAZOL avec 59 voix
- Mr Louis MEGE – PONZO avec 55 voix

Jean François Faure ne recueillant que 41 voix n'est pas élu.

Les quatre postes vacants sont donc pourvus dès le premier tour et, par conséquent, un deuxième tour n'est pas nécessaire.

Le Maire souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux élus et les félicite pour leur brillante élection dès le premier tour et salue le fairplay de Jean François Faure qui n'a pas été élu. Il précise ensuite que la moyenne d'âge du Conseil était de 60 ans en 2014 donc de 68 en 2018 et avec leur arrivée elle redescend à 51 ans. C'est très encourageant pour les années à venir.

## **0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 MAI 2018 :**

L'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 29 Mai 2018 est reportée à la prochaine séance.

## **1 – DELIBERATION POUR DEFINIR LE NOMBRE D'ADJOINT :**

Le Maire propose de rester à deux adjoints et soumet cette proposition au vote des Conseillers. A l'unanimité, les conseillers entérinent cette proposition.

## **2 – ELECTION DES ADJOINTS :**

Le Maire propose qu'Emile Mallet, actuellement 2e adjoint, conserve son poste et qu'il soit procédé à l'élection d'un premier adjoint. Il souhaite que Marie BODY soit candidate à ce poste et demande s'il y a d'autres candidatures. Celle-ci accepte la proposition du Maire et, en l'absence d'autres

candidatures, il est procédé à l'élection du premier adjoint à bulletin secret. Le résultat est : 10 voix pour Marie BODY et un nul. Elle est donc proclamée 1e adjointe et le Maire la félicite.

### 3 – ACTUALISATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS DIFFERENTES STRUCTURES:

- **Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CcBDP) :**

Titulaire : Jacques NIVON    Suppléante : Marie BODY

- **Parc Naturel Régional des Baronnie Provençales (PNRBP) :**

Titulaire : Jacques NIVON    Suppléant : Adrien DONZET

- **Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS de la vallée de l'Eygues)**

Titulaires : Jacques NIVON et Fabrice ARNAUD. Le Maire propose que Fabrice soit remplacé à la fin 2018 par Marine PANAZOL afin qu'il y ait toujours un parent d'élève de la Commune dans ce syndicat.

- **Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale du Haut Nyonsais (SIVOSOC) :**

Titulaire : Ernst Lopes Cardozo    Suppléant : Marie Body

- **Pole Sanitaire et Social du Haut Nyonsais**

Titulaire : Marie Body    Suppléant : Gerard Nelh

- **Animation du Haut Nyonsais**

Titulaire : Ernst Lopes Cardozo    Suppléant : Marine Panazol

- **Aventic**

Titulaire : Jacques Nivon    Suppléant : Gérard Nelh

### 4 – ACTUALISATION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

<u>Urbanisme et environnement</u>	<u>Finances</u>	<u>Voirie et Travaux</u>	<u>ENS</u>
D. Grandin	D. Grandin	M. Panazol	G. Nelh
M. Body	J. Plantevin	E. Lopes Cardozo	A. Donzet
G. Nelh	L. Mège	L. Mège	J. Plantevin
F. Arnaud	M. Body	F. Arnaud	L. Mège
L. Mège	E. Mallet	E. Mallet	D. Grandin
M. Panazol	Ernst Lopes Cardozo	G. Nelh	J. Nivon
E. Mallet	J. NIVON	M. Body	A. Ponçon
J. NIVON		J. Nivon	R. Malone
			F. Labussière

Site et bulletin communal

E. Lopes Cardozo  
M. Body  
A. Donzet  
G. Nelh  
J. Nivon

### 5 – DELIBERATION POUR REVERSER A LA CCB DP LA DOTATION DEPARTEMENTALE 2018 A ORIENTATION VOIRIE :

Le Maire rappelle que le département verse chaque année à la commune une dotation à orientation voirie. Son montant est de 12494 €. L'entretien de nos voiries ayant été transférées à la Communauté de Communes depuis de nombreuses années, le Maire demande à ce que l'intégralité de cette somme soit reversée à CcBDP d'autant plus que celle-ci abonde à hauteur de 34.6 % de ladite dotation départementale. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. La Commune, n'ayant pas fait de travaux en 2017, dispose pour cette année d'un montant de travaux de 34815 € HT. La commission « Voirie et Travaux » se réunira très vite pour déterminer la liste des travaux à faire cette année.

## **6 – MAINTIEN DE LA TRESORERIE DE REMUZAT :**

Le Maire informe le Conseil que la trésorerie de Rémuzat est une nouvelle fois menacée de fermeture. En effet les Maires de La Motte et Rémuzat ont été informés par le Directeur Départemental des Finances Publiques qu'il avait programmé la fermeture de la trésorerie de Rémuzat au 31 Décembre prochain. C'est un nouveau coup dur pour notre territoire rural. Aussi, à la suite d'une réunion de concertation avec toutes les communes concernées (Diois et Baronnies), il a été décidé de rencontrer le Ministre concerné accompagné de notre Députée et de notre Sénatrice. Pour soutenir cette démarche, il a été rédigé une « motion de soutien » dont le Maire donne lecture. A l'unanimité le Conseil décide de signer cette motion.